



Informations communales

Aubade de la fanfare de Loveresse

La traditionnelle aubade de la fanfare de Loveresse aura lieu le jeudi 11 septembre 2025 à 19h00 vers la place de jeux de Bellelay.

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 23 juin 2025

Conformément à l'article 57, alinéa 1 du Règlement d'organisation, le procès-verbal a été déposé durant 30 jours, soit du 2 au 31 juillet 2025. Aucune opposition n'ayant été déposée durant le dépôt public, le Conseil municipal a ratifié le procès-verbal lors de sa séance du 25 août 2025.

Paiement au guichet de l'administration communale

Dès à présent, il est possible de payer par Twint au guichet de l'administration communale.

Société de promotion de la commune de Saicourt

La société de promotion de la commune de Saicourt est devenue le Collectif'BFS. Le printemps dernier, le nouveau nom et le nouveau logo ont été présentés sur les réseaux sociaux. La soirée initialement prévue le samedi 27 septembre 2025 est annulée. La prochaine manifestation est la soirée de Noël qui est prévue le vendredi 12 décembre 2025 au Fuet. De plus amples informations seront transmises en temps voulu.

Contrôles des installations de combustion à huile « extra-légère »

Le contrôle des installations de combustion à l'huile « extra-légère » et au gaz d'une puissance calorifique d'un mégawatt a été libéralisé à compter du 31 juillet 2025. Désormais, les contrôles ne seront plus effectués par un contrôleur mandaté par les autorités. Les propriétaires peuvent faire appel à une entreprise disposant d'une concession du canton.

Fermeture du bureau municipal

En raison de séances à l'extérieur, le bureau municipal sera fermé le mercredi 24 septembre 2025 et le vendredi 26 septembre 2025.

Fuet, le 27 août 2025

Conseil municipal